

# LE DÉFI DE LA DIVERSITÉ

Marie Bernard-Meunier

L'automne dernier, plusieurs villes françaises étaient secouées par une série d'émeutes mettant aux prises de jeunes Français défavorisés issus de l'immigration. Ex-ambassadrice du Canada en Allemagne, aux Pays-Bas et à l'UNESCO, Marie Bernard-Meunier explore quelques-uns des principaux enjeux liés à cette crise, notamment les forces et les faiblesses de différents modèles d'intégration. « En Europe, dit-elle, le débat reste très focalisé sur la question de l'intégration des immigrants alors que la vraie question aujourd'hui est de savoir comment gérer une société de plus en plus diversifiée. » S'il vaut mieux être immigrant au Canada qu'en Europe, conclut-elle, la vigilance demeure de rigueur car « sur le chemin difficile de l'acceptation de la différence, aucun progrès, hélas ! n'est irréversible. »

Last fall, many French cities were shaken by riots involving young, often deprived, people of immigrant backgrounds. Canada's former ambassador to Germany, the Netherlands and UNESCO, Marie Bernard-Meunier, explores some of the key issues surrounding this crisis, including the strengths and weaknesses of the different models for integrating new arrivals. "In Europe," she says, "the debate focuses primarily on the question of integration, whereas the real issue today is how to manage an increasingly diverse society." While immigrants to Canada may be better off than their European counterparts, she concludes, we must be vigilant because "on the difficult path to accepting diversity, no progress is, alas, irreversible."

On dit souvent qu'on juge une démocratie à la façon dont elle traite ses minorités. Au moment où dans la plupart des sociétés occidentales les minorités sont de plus en plus nombreuses et les majorités de plus en plus difficiles à trouver, on peut se demander si le vrai défi à relever n'est pas celui de la gestion de la diversité plutôt que celui du traitement des minorités.

L'embrasement des banlieues françaises l'automne dernier a donné à ce problème un relief particulier et il n'est pas inutile d'y revenir pour voir ce que ces événements nous enseignent sur les ambitions et les limites du modèle français d'intégration.

Force est de constater que le problème se pose ailleurs mais pas toujours dans les mêmes termes, ni avec la même acuité. L'Allemagne, par exemple, est, elle aussi, confrontée à ce type de défi et il y a peut-être là d'autres enseignements à méditer.

Se peut-il que le Canada ait tendance à se proposer trop facilement comme modèle ? Le multiculturalisme est-il *la bonne réponse* pour tout le monde ? Les Canadiens eux-mêmes risquent-ils un jour de remettre en question un système qui met l'accent sur ce qui nous distingue plutôt que sur ce qui nous unit ?

Mais revenons d'abord à la crise des banlieues françaises. Les violences sans précédent auxquelles on a assisté n'étaient pas organisées par des bandes criminelles ou téléguidées par des leaders islamistes. Elles étaient spontanées et elles étaient le plus souvent perpétrées par des mineurs âgés d'à peine 15 ans. Ils avaient l'ambition de faire mieux, c'est-à-dire pire, que les jeunes de la banlieue voisine et ils étaient ravis de l'attention médiatique qu'ils recevaient. Les explications sociologiques ne manquent pas. Ces jeunes sont en échec scolaire, sont déjà chômeurs, sont mal-logés et ont souvent des parents dépassés par leurs propres problèmes. Ils ne connaissent pas d'autres moyens que la violence pour s'exprimer et toute cette violence exprime d'abord leur désespérance, leur conviction de n'avoir aucun avenir, aucune chance de réaliser leurs rêves. Comment en est-on arrivé là ?

Il faut déjà comprendre que la France a intégré avec succès des millions de gens venus d'ailleurs. On doit même dire qu'elle les a assimilés. Les valeurs sacrées de la République, Liberté-Égalité-Fraternité, sont devenues les leurs et cette idée que les nouveaux venus peuvent et doivent s'assimiler reste profondément ancrée dans l'esprit et le cœur des Français. Les plus fervents défenseurs du modèle d'intégra-

tion français sont d'ailleurs souvent des descendants de mineurs polonais ou de réfugiés espagnols.

Lorsque les travailleurs immigrés ont débarqué en masse à partir des années 1950 et 1960, venant essentiellement d'Afrique du Nord, on n'a

cette fois sur la formation professionnelle et l'emploi.

Il est évident que la situation de ces jeunes issus de l'immigration maghrébine ou africaine n'a rien à voir avec celle des mineurs polonais ou celle des réfugiés espagnols, mais la

**La France reste prisonnière de son discours. Au nom du principe d'égalité, on refuse de compiler les statistiques qui permettraient de prendre la mesure exacte des problèmes dans certaines communautés. Au nom du même principe, on nie des différences dont il faudrait pourtant tenir compte si on veut trouver des solutions adaptées. On commence à reconnaître qu'un traitement égal pour tous peut être injuste, mais l'idée qu'on doive, même pour un temps, favoriser certains au détriment d'autres reste très difficile à faire accepter parce que contraire au dogme républicain.**

pas cherché, eux, à les assimiler. Ils étaient intégrés pour le travail mais marginalisés pour tout le reste. Parqués dans des immeubles tout en hauteur à la périphérie des grandes villes, ils étaient là parce qu'on avait besoin d'eux mais personne ne se souciait particulièrement de leur intégration. Leurs petits-enfants vivent aujourd'hui dans une situation qui n'est guère plus facile, voire même plus difficile. Ils n'ont pas d'autre pays que la France, ils sont allés à l'école de la République et voudraient s'imaginer un avenir semblable à celui des autres jeunes Français mais ils se heurtent à un mur invisible, celui de la discrimination. Leurs parents s'y étaient résignés, eux non.

**A**u cours des années 1980, les gouvernements successifs ont compris qu'il fallait faire quelque chose. On a reconstruit et humanisé des quartiers, établi des zones d'éducation prioritaires et créé des zones franches pour générer une certaine activité économique, mais l'impact de toutes ces mesures n'a jamais été à la hauteur des attentes et des besoins. Depuis les violences de l'automne dernier, le gouvernement a introduit un nouveau train de mesures axées

France reste prisonnière de son discours. Au nom du principe d'égalité, on refuse de compiler les statistiques qui permettraient de prendre la mesure exacte des problèmes dans certaines communautés. Au nom du même principe, on nie des différences dont il faudrait pourtant tenir compte si on veut trouver des solutions adaptées. On commence à reconnaître qu'un traitement égal pour tous peut être injuste, mais l'idée qu'on doive, même pour un temps, favoriser certains au détriment d'autres reste très difficile à faire accepter parce que contraire au dogme républicain.

Pour les jeunes des banlieues, c'est le décalage entre ce discours et la réalité qu'ils vivent qui devient insupportable. Le risque pour la France, c'est de voir ces jeunes renoncer au rêve d'intégration pour aller chercher ailleurs, notamment dans les milieux islamistes, une forme de reconnaissance et un autre sentiment d'appartenance.

**E**n Allemagne, la situation est différente à bien des égards. Tout d'abord, il faut rappeler que les plus grandes migrations vers l'Allemagne ont été celles des Allemands venus d'Europe centrale et orientale. À la fin de la guerre, l'Allemagne de l'Ouest a

accueilli les millions d'Allemands qui vivaient en Bohême et dans les provinces de l'Est devenues territoire polonais. Si on ajoute à ce nombre les Allemands qui fuyaient le régime communiste en RDA, on peut considérer que c'est plus de 15 millions d'Allemands qui sont « rentrés » en Allemagne de l'Ouest. À partir de 1989, avec la fin des régimes communistes en Europe centrale, 2 millions d'Allemands sont encore venus s'ajouter à l'Allemagne réunifiée. Et la source n'est pas tarie. On estime qu'il reste toujours 2,5 millions d'Allemands en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan. Sur l'ancienne base militaire canadienne de

Lahr vivent aujourd'hui des Russes d'origine allemande qui pour la plupart ne parlaient plus l'allemand depuis longtemps. Leurs ancêtres vivaient sur les bords de la Volga depuis l'époque de Catherine II !

Sa main-d'œuvre étrangère, l'Allemagne de l'Ouest l'a recrutée, à partir des années 1950, essentiellement en Turquie. La présence de ces « travailleurs invités » devait être temporaire. Aucune stratégie d'intégration n'était donc envisagée. À ce refus d'intégrer correspondait aussi un refus de s'intégrer. Encore aujourd'hui, les familles turques envoient leurs filles en Turquie pour faire au moins une partie de leurs études secondaires, histoire d'entretenir la tradition et de faciliter les mariages au sein de la communauté.

Cela dit, leur situation en Allemagne peut difficilement être comparée à celle des maghrébins en France. D'une part, il n'y a pas de contentieux historique, la Turquie n'ayant jamais été une colonie allemande. D'autre part, les Turcs immigrés ne vivent pas regroupés dans les banlieues des grandes villes. Si leur concentration est plus forte dans certains quartiers, ils vivent néanmoins au milieu des Allemands. Pour autant, leur intégration reste limitée.

La communauté turque ainsi que les réfugiés de la guerre dans les Balkans (qui sont plus nombreux en Allemagne que dans tous les autres pays d'Europe) ne se heurtent pas à un discours républicain décalé par rapport à leur réalité mais plutôt à une culture et une tradition fortement ancrées dans le droit du sang plutôt que dans le droit du sol. Être

de choisir ses immigrants. Cette idée pourtant n'a pas été retenue dans la loi parce qu'on était mal à l'aise avec cette façon de trier les gens en leur accordant une valeur  $x$  ou  $y$ . En Allemagne, les ombres du passé resurgissent facilement, parfois sans raison.

**U**n survol aussi rapide de la situation en France et en Allemagne

**Pour maintenir le consensus social autour de l'immigration, il faudra être attentif aux moindres dérapages. L'exemple des Pays-Bas est là pour nous rappeler que la tolérance est une vertu bien volatile. Sur le chemin difficile de l'acceptation de la différence, aucun progrès, hélas ! n'est irréversible.**

Allemand, ce n'est pas vivre sur un territoire donné, c'est appartenir à une nation. Le retour de millions d'Allemands depuis 1945 n'a pu que contribuer à enraciner encore un peu plus cette idée qu'on naît Allemand, qu'on reste Allemand, qu'on ne le devient pas.

Malgré tout, les choses évoluent. Une réforme de la loi de la nationalité adoptée en 2000 a introduit des assouplissements essentiels qui ouvrent l'accès à la citoyenneté et une loi sur l'immigration adoptée en 2005 vient de reconnaître enfin une réalité qui existe depuis longtemps mais que beaucoup s'entêtaient encore à nier, à savoir que l'Allemagne est devenu et doit devenir un pays d'immigration.

Deux exemples illustrent très bien la difficulté qu'à l'Allemagne de même « penser » l'immigration. Il y a quelques années, sous la pression des entreprises allemandes, le gouvernement a décidé d'offrir 5 000 permis de travail à des spécialistes en informatique, recrutés essentiellement en Inde. Leur séjour en Allemagne ne pouvait pas dépasser 5 ans et ils n'étaient pas autorisés à amener leur famille. Inutile de dire que nombre d'entre eux ont trouvé rapidement le chemin des Ambassades des vrais pays d'immigration ! Autre exemple : la commission qui devait préparer la nouvelle loi sur l'immigration s'était beaucoup intéressée au système canadien de points qui permet d'évaluer et

ne permet pas de dégager de conclusions définitives sur quoi que ce soit, mais il permet de constater à quel point l'histoire pèse lourd et détermine la façon dont une société parvient au non à « gérer la différence ». Il apparaît aussi très clairement que certains étrangers sont plus étrangers que d'autres et donc plus difficiles à intégrer. Il semble enfin évident que c'est en s'appuyant sur une identité nationale et culturelle forte qu'on s'estime en droit d'exiger des « autres » qu'ils s'adaptent et qu'on pose le principe que ce n'est pas à la société de s'adapter à eux.

Ce qui vaut pour la France et l'Allemagne vaut aussi pour la plupart des pays d'Europe. Les esprits ouverts et progressistes sont ceux qui souhaitent l'intégration (en vérité l'assimilation) des étrangers. Le Turc idéal ou le Marocain idéal c'est celui qu'on ne peut plus reconnaître, qui a épousé les us et coutumes de son pays d'accueil et qui parle couramment et sans accent la langue du pays. Ceux qui ne partagent pas cette vision sont souvent hostiles à l'immigration, voire franchement xénophobes. Le multiculturalisme a plutôt mauvaise presse. Il existe bien sûr des Européens qui s'intéressent au modèle canadien et, au fil des années, des réseaux d'échange se sont mis en place entre sociologues et autres spécialistes de la vie en société des deux côtés de l'Atlantique mais dans

l'ensemble les opinions publiques sont réfractaires au multiculturalisme.

On juge dangereux d'encourager la préservation des identités d'origine. On trouve même injuste de vouloir ainsi condamner des individus et des groupes à une sorte de marginalité en les empêchant de se fondre dans la société où ils se trouvent. Il y a dans ces propos une certaine dose d'hypocrisie dans la mesure où, si en théorie on souhaite intégrer beaucoup, dans les faits on exclut aussi beaucoup.

**Q**u'en est-il au juste du « modèle canadien » ?

D'abord, n'hésitons pas à tirer une grande fierté du fait que 76 p. 100 des Canadiens ont une opinion positive de l'immigration. N'hésitons pas non plus à affirmer qu'il vaut mieux être un étranger ici qu'en Europe, ne serait-ce parce qu'on cesse rapidement d'être un étranger pour devenir un citoyen.

Mais cela dit, tout n'est pas idyllique. Notre passé comme terre d'immigration a ses zones d'ombre et même ses points noirs que beaucoup de Canadiens découvrent, des décennies plus tard, à l'occasion des excuses présentées plus ou moins discrètement par leurs gouvernements. De plus, le temps nécessaire aux immigrés pour se retrouver dans une situation comparable à celle des autres Canadiens s'allonge d'année en année et on accepte désormais le fait que certains d'entre eux ne rattraperont jamais leur retard. La sous-utilisation des compétences professionnelles des immigrants leur porte un vrai préjudice et la forte concentration de l'immigration dans les grandes villes apporte, elle aussi, son lot de problèmes. Pour maintenir le consensus social autour de l'immigration, il faudra être attentif aux moindres dérapages. L'exemple des Pays-Bas est là pour nous rappeler que la tolérance est une vertu bien volatile. Sur le chemin difficile de l'acceptation de la différence, aucun progrès, hélas ! n'est irréversible.

Par rapport aux Européens, nous avons des avantages énormes. Nous

avons l'espace, nous n'avons de contentieux historique avec personne et nous sommes tous immigrants ou descendants d'immigrants, sauf évidemment les membres des Premières Nations. Nous avons donc hérité de conditions plus propices mais nous avons aussi fait des choix différents des leurs, dont celui du multiculturalisme. Le choix du biculturalisme nous aurait peut-être amenés aujourd'hui à une situation plus proche de celle des Européens, avec deux cultures dans lesquelles on souhaiterait (avec quel succès ?) l'intégration des nouveaux venus. On ne saura jamais si le choix du biculturalisme aurait été viable dans un pays en voie de diversification rapide, comme on ne saura jamais s'il aurait attisé ou apaisé le nationalisme canadien-français (pour utiliser le vocabulaire de l'époque).

Le multiculturalisme, faut-il le rappeler, n'a pas été mis en place pour faciliter l'intégration des immigrants mais plutôt pour nous permettre de mieux vivre ensemble entre citoyens venus d'horizons très divers. En Europe, le débat reste très focalisé sur la question de l'intégration des immigrants alors que la vraie question aujourd'hui est de savoir comment gérer une société de plus en plus diversifiée. Les jeunes Beurs sont souvent des Français de troisième génération. Ce qu'ils revendiquent, c'est une vraie place dans *leur* société.

**L**a gestion de la diversité est un défi dont l'ampleur ne peut que croître avec l'augmentation des migrations en tous sens. Quelles sociétés seront dans l'avenir les plus aptes à le relever ? Mais quelle est d'abord la nature des enjeux ? On peut déjà en identifier au moins trois.

Premièrement, dans quelle mesure une société doit-elle se laisser transformer ? Doit-elle accepter cette évolution comme étant inévitable, voire souhaitable, ou plutôt résister à cette transformation et protéger son identité en demandant à chacun de la partager et de la défendre ? Le sentiment d'appartenance à une société implique-t-il le renoncement à une

autre identité ? Doit-on considérer que les cultures, sans être immuables, doivent être plutôt protégées qu'encouragées à se croiser ?

Deuxièmement, le maintien de la cohésion sociale implique-t-il qu'on limite le droit à la différence ? L'affirmation d'une différence n'est jamais sans motifs ultérieurs. Faut-il pour cela craindre l'affirmation d'identités culturelles propres au sein d'une même société ? Cette question est d'autant plus difficile qu'on assiste

actuellement à deux mouvements allant en sens opposés. La montée de l'individualisme fait que de plus en plus de personnes refusent d'être définies par leur appartenance à un groupe culturel mais en même temps, ces groupes revendiquent de plus en plus une forme de reconnaissance.

Troisièmement, dans quelle mesure une société peut-elle et doit-elle traiter ses membres de façon différenciée ? Un traitement juste et équitable implique parfois un traite-



CP Photo

**Des pompiers s'affairent à éteindre une voiture en feu à Venissieux, près de Lyon, en France. Ces émeutes, écrit Marie-Bernard Meunier, « étaient spontanées et le plus souvent perpétrées par des mineurs (...) Ils ne connaissent pas d'autres moyens que la violence pour s'exprimer et toute cette violence exprime d'abord leur désespérance, leur conviction de n'avoir aucun avenir, aucune chance de réaliser leurs rêves. »**

ment inégal. C'est l'essence des programmes de discrimination positive.

Si on compare les réponses qu'on apporte à ces questions en Europe et au Canada, les différences ressortent très clairement. Le Canada accepte plus facilement de voir son identité transformée, il n'exige pas de ses citoyens qu'ils renoncent à une autre identité ; il accepte, voire encourage, les groupes à affirmer leur identité culturelle propre et il a introduit depuis longtemps déjà des stratégies de discrimination positive. En Europe, on estime que c'est à l'individu plutôt qu'à la société de s'adapter ; on redoute le développement des communautarismes et on commence timidement à introduire des systèmes de traitement différencié en rejetant toutefois toute notion de discrimination positive.

Qui parviendra à terme à mieux gérer la diversité ? La réponse est

moins évidente qu'il n'y paraît. L'avenir est peut-être au métissage et l'approche européenne y conduit peut-être plus sûrement que le multiculturalisme canadien. Pour avoir rejeté l'idée qu'il puisse y avoir en leur sein des minorités, les sociétés européennes seront peut-être à terme transformées plus profondément que la société canadienne où il y a plus de coexistence que d'interpénétration. Le Canada, de toute façon, ne pourra pas prétendre à l'excellence dans la gestion de la diversité tant qu'il n'aura pas trouvé une solution équitable et durable aux problèmes des autochtones. Quant aux Européens, ils ne feront pas l'économie d'une vraie remise en cause d'attitudes qui conduisent à l'infériorisation et à la marginalisation de segments entiers de leurs sociétés. Nous avons tous, pour l'heure, des raisons d'être modestes.

Comme toujours, les vraies solutions ne sont pas dans les positions

extrêmes et ne sont pas identiques pour tout le monde. Chaque société doit trouver pour elle-même le point d'équilibre entre ce qu'elle estime être le degré de cohésion nécessaire à sa survie et le degré de tolérance nécessaire à l'expression de sa diversité. Une fable de Schopenhauer illustre parfaitement ce propos : deux hérissons menacés de mourir de froid décidèrent de se rapprocher pour se réchauffer ; la douleur provoquée par leurs piquants les contraignit à s'éloigner mais ils se rapprochèrent de nouveau et c'est ainsi que, dans un mouvement de va-et-vient, ils finirent par trouver le point précis où et le froid et la douleur étaient devenus supportables.

*Marie Bernard-Meunier a été ambassadrice du Canada en Allemagne, aux Pays-Bas et à l'UNESCO. Elle vit maintenant à Montréal et est membre du conseil d'administration du CERIUM.*

## FORMULAIRE D'ABONNEMENT OPTIONS POLITIQUES

**ABONNEZ-VOUS  
EN LIGNE**  
[www.irpp.org](http://www.irpp.org)

1470, rue Peel  
Bureau 200  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 1T1

Nouveau     Réabonnement ( S.V.P. inclure numéro d'abonné \_\_\_\_\_ )

1 an

- 42.75\$ (TPS incluse)
- 45.95\$ (TVQ et TPS incluses — Québec)
- 54.95\$ (États-Unis)
- 59.95\$ (Autres pays)

2 ans

- 74.85\$ (TPS incluse)
- 80.46\$ (TVQ et TPS incluses — Québec)
- 84.95\$ (États-Unis)
- 89.95\$ (Autres pays)

PAIEMENTS EN MONNAIE CANADIENNE SEULEMENT

Nom \_\_\_\_\_

Compagnie \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Règlement ci-joint     VISA     MasterCard     Amex

Numéro de la carte \_\_\_\_\_

Date d'échéance \_\_\_\_\_

Facturez-moi    Signature \_\_\_\_\_